

SAINT BONNET AUTREMENT

Francis PETRICIG

Tel. : 06 80 89 42 18

[Francis-petricig@numericable.fr](mailto:Francis-petricig@numericable.fr)

### **Intervention en conseil municipal du 15/12/2022**

Monsieur le maire

Vous avez décidé de présenter ce soir une délibération relative au projet de construction pour l'installation d'une MSP, projet qui existe depuis plus de 4 ans.

Vous considérez que les élus du conseil municipal n'ont aucune compétence pour permettre d'aider à un aboutissement.

Cela permettrait pourtant de formaliser une solution répondant aux souhaits de tous.

C'est pour cela que grand nombre d'entre nous ne connaissent rien à la solution retenue en petit comité.

J'ai pu participer à 3 réunions avec les professionnels jusqu'au printemps 2022 mais vous avez décidé que je n'avais aucune légitimité pour poursuivre avec eux la recherche d'une solution acceptable par tous et vous m'avez « démissionné » pour rester sur la seule solution que vous vouliez.

Vous voulez maintenant impliquer tous les élus pour valider VOTRE solution sans qu'une présentation détaillée ne leur ait été faite.

Il suffit de se déplacer dans la commune pour constater que ce projet est sensible, mais vous nous empêchez de pouvoir donner quelques pistes d'explication, vous le gardez secret pour qu'il ne soit QUE VOTRE réalisation.

Rassurez-vous, nous ne demandons rien en échange !!

Suite au vote, deux remarques pourront être faites à l'encontre des conseillers municipaux :

1 – Que les élus ont bradé le patrimoine en cédant à vil prix le patrimoine de la commune

OU

2 – Que les élus refusent que des professionnels s'unissent pour créer une Maison de Santé

Il ne peut pas être demandé à un élu de voter pour un point qu'il ignore, simplement pour obéir à une injonction.